

Séance du Conseil de Fondation (CF)

Date : Mardi 25 mars 2025

Heure : 18h30

Lieu : Foyer de jour

Membres du Conseil de Fondation :

Nom	Fonction	Présent(e)	Excusé(e)	Absent(e)
Bernard Mosimann	Président	X		
Catherine Favre Alves	Membre	X		
Anick Wanner	Vice-présidente	X		
Jacques-Alain Gigandet	Membre	X		
Laure Glatz	Membre	X		
Ryan Trohler	Membre		X	
Richard Mami	Membre	X		
Sarah Rizzardo	Membre	X		
Caroline Krieg	Co-directrice	X		
Françoise Seghaïria	Co-directrice	X		

Préambule :

Communication : L'annonce de la nouvelle codirection dans le journal de La Neuveville a reçu des retours très positifs de la part des habitants et des familles.

Registre du commerce : il faut faire l'annonce de la nouvelle codirection au Registre du commerce car il y a un blocage au niveau des banques (carte CCP bloquée). Caroline Krieg n'a plus accès aux comptes (CHF 58'000.-).

1. Ordre du jour du 25.03.2025

Remarque : néant



2. Procès-verbal de la séance du 11.02.2025

11 et 17 mars 2025 : formation avec 2 personnes du home Béthel d'Orvin.

3. Prestations du Home

Secteur Soins : (Rapport de Françoise Seghaïria)

1. Occupation des chambres :

Toutes les chambres sont actuellement occupées.

Nombreux appels et visites du Home et du Foyer de jour pour des courts séjours ou des placements définitifs auxquels nous ne pouvons malheureusement pas répondre. Une liste d'attente est complétée depuis début janvier 2025.

Le 2 avril 2025, la codirection ainsi que Caroline Hofstetter vont s'entretenir avec une **délégation du canton de Neuchâtel**, avec qui nous avons l'habitude de travailler, afin de discuter du nombre de Neuchâtelois que nous accueillons à Montagu (environ 40%). Nous allons leur présenter notre nouveau projet et leur demander de nous octroyer une dizaine de lits supplémentaires (**foyer de nuits, lits vacances, lits stationnaires**)

2. BESA :

La formation BESA, obligatoire, pour tout le personnel soignant, a eu lieu sur 2 jours : **mardi 11 mars et lundi 17 mars 2025**. Cette formation était destinée aux infirmières, aux ASSC, aux ASE et au personnel du Foyer de jour afin d'améliorer le taux de tarification qui actuellement ne reflète pas la réalité. Nous avons eu le plaisir d'accueillir l'infirmière cheffe et sa collègue du Foyer Bethel à Orvin pour suivre cette formation.

3. Personnel :

- Fin de contrat avec Fabienne Muriset au 30.04.2025, qui s'est mise en arrêt maladie dès la réception de sa notification de licenciement alors qu'elle était libérée de toutes obligations → L'assurance maladie a été avisée et va faire un contrôle
- **Engagement** : Mme Obova Da Costa, ASSC de nuit, au 07.05.2025. Bernard Mosimann a reçu le dossier le 21 mars 2025.
- Recherche en cours d'un(e) **ASA ou aide-soignant(e) 50-60%**.

- **Veilleur** : À la suite d'une séance de l'ADIRO, les ASSC qui veillent ont besoin de beaucoup moins de piquet infirmier → **Attente de retour du SECO**
 - Engagement de Mme Obova, ASSC veilleuse.
 - Suppression progressive des piquets pour **réduction des coûts**.
- Marcia Martinez Sanchez passe en journée pour pallier le manque d'aides-soignantes en arrêt maladie et parce qu'elle débute une **formation (art. 32) pour devenir ASSC**.
- Tout le personnel des soins a reçu un cahier des charges spécifiques à leur fonction, responsabilité et devoir.
- En attente d'une collaboration HES

Réorganisation

- **Montessori / Slow Care** : Nouvelles pratiques à partir de mai 2025. → Organiser une verrée pour les familles et les informer des changements à Montagu (Caroline Hofstetter + Sophie Cotting).
- **Changement des horaires des repas** à 12h00 et 18h00 dès le 01.05.2025 en lien avec la stabilisation du concept petit déjeuner et la réorganisation des soins.
- **Concept buffet stabilisé** avec réduction des coûts et impact positif sur l'ambiance de travail. → Retour positif utilisateur/ résident et collaborateur ; coûts en diminution et mobilisation de compétences personnelles et transdisciplinaires ; positif pour un changement d'atmosphère de travail (communication transdisciplinaire en évolution positive).
- **Fin des horaires coupés** dès le 01.05.2025 (innovation unique dans les EMS pour les soins).

Secteur Animation : (Rapport de Sophie Cotting)

- Possibilité d'adopter **un chat** (demande des résidents) → CK est d'accord mais il faut avoir un protocole (qui va s'occuper du chat ? combien coûte une chatière ? allergie(s) des résidents ?) → Récolte des données allergies résidents et collaborateurs en cours.
- Augmentation de 10% du taux d'activité de Sophie Cotting dès le 01.03.25.
- Collaboration avec le CEFF profils/stage pour apprenti ASE.
- Véronique Ewesse : examen pratique/proposition de dates : 10 avril à 13h15. Elle aurait besoin d'une salle pour les experts qui se ferme à clefs. Nous utiliserons également la salle du personnel de 13h30 à 14h30 et ensuite la petite salle à manger



- Formation Montessori pour l'ensemble des collaborateurs.
- **Caritas Chien Thérapie** : demande de compensation pour frais kilométriques. → On peut contribuer ; Caroline Krieg demande un mail avec le nombre de km.
- **CALENDRIER**
 - 01.03.2025 : Concert accordéon
 - 28.03.2025 : Loto avec la ludothèque → Invitation des hôtes du FJ
 - 07.04.2025 : Concert/atelier Pascal Veya
 - 10.04.25 : Examen Véronique
 - Week-end de Pâques : présence vendredi et lundi
 - 03.05.25 : cortège fête du vin à Cressier
 - 11.05.25 : Fête des Mères : petits chocolats à distribuer
 - 01.06 : Fête des Pères : petits chocolats à distribuer
 - 14.06.2025 : Kermesse → Envoie par mail d'un fil rouge

Foyer de jour : (Rapport de Marianne Noirjean)

- Depuis le 11 février, nous sommes ouverts les mardis également. Nous accueillons déjà 4 hôtes (et un résident). Nous accueillons des hôtes entre 58 ans et 94 ans, diverses pathologies autant physiques que psychiques. Nous devons être plus présentes pour entourer les personnes. Les changements demandés aux hôtes et aux résidents (horaires et jours) ne semblent pas les avoir perturbés.

Pour le moment, nous allons déjà remplir ces 4 jours et dès que la demande se fera sentir, nous ouvrirons le jeudi.

- Niveau personnel : nous arrivons à couvrir les 4 jours par semaine avec le personnel actuel, grâce à la participation d'une stagiaire.
- Les vacances et les remplacements sont effectués par le personnel actuel. Grande flexibilité de l'équipe qui est appréciable → attention à épuisement des collaborateurs. Cependant, pour ouvrir le jeudi, il est indispensable d'avoir une dotation supplémentaire (dotation à calculer).

Intendance : (Rapport de Jean-Marc Ciprietti)

- Lara Zingarelli (engagée au 01.07.2024 à 90%) est en arrêt maladie depuis le 03.02.2025. Nous lui avons offert une formation FE qu'elle continue à suivre. De plus, elle a été vue au bord des terrains de foot et ne donne aucune nouvelle à l'institution hormis l'envoi de ses certificats médicaux. L'assurance maladie a été avisée et va effectuer un contrôle.
- Nous avons donc fait le choix de nous séparer d'elle au 30.04.2025. Ses absences répétées ont engendré une charge de travail physique et psychologique importante pour les collaborateurs de l'intendance ainsi que pour le responsable qui est au bord de l'épuisement (Burn out).
- Contestation rejetée → À la suite de ses maladies à répétition et également face à son comportement vis-à-vis de l'équipe. Elle a fait intervenir sa protection juridique et conteste le licenciement en se basant sur le règlement du personnel qu'elle a reçu à son engagement en juillet. Or, le règlement du personnel a été revu et approuvé par le CF le 19.09.2024. Il faut légalement 3 mois pour que le nouveau règlement entre en vigueur, ce qui a été le cas étant donné qu'il a été annoncé et affiché en salle du personnel et lors des séances de décembre 2024 avec mise en effet au 01.03.2025. Nous avons répondu à Lara Zingarelli dans ce sens et lui signifiant que son licenciement était bien valable.
- Nous avons engagé au 01.03.2025 **Madame Sandra Currat** (du Landeron) en tant qu'employée polyvalente à 90% (hôtellerie / aide-soignante/ intendance), selon son parcours et son expérience professionnelle singulière et remarquable.
- **Marie Jeanne Nnanga Zanga**, contrat à l'heure + fixe le samedi pour les nettoyages au Foyer de Jour dès le 22.03.2024. Elle habite la Neuveville et est très disponible. Elle est également polyvalente et consensuelle avec les équipes.

Cuisine / Hôtellerie / Cantine : (Rapport de Caroline Krieg)

- **Cuisine :**
 - **Stéphanie Haesler** toujours en arrêt maladie et avec la protection des 180 jours ; fin de contrat est repoussée au 30.10.2025.
 - Proposition faite à **David Juillerat** (sous-chef) de passer chef cuisinier au 01.05.2025 avec un contrat dont le temps d'essai est de 3 mois renouvelable 1 fois. David Juillerat a su faire ses preuves en l'absence de Stéphanie Haesler mais doit encore s'améliorer au

niveau de sa posture de chef. On attend un retour sur son cahier des charges et un retour sur un projet management et gestion cuisine.

- Nous avons recruté une jeune femme cuisinière à 80%, **Emilie Lozeron** au 01.03.2025
- Tous les entretiens de fin d'année ont été établis par Françoise Seghaïria et Caroline Krieg. On ressent qu'une harmonie s'installe de nouveau en cuisine et on le ressent également dans la préparation des plats.
- Toujours à la recherche d'un **remplaçant polyvalent** (plonge, hôtellerie, livraisons) → On peine à trouver.
- Demande d'apprentissage pour un CFC cuisine (déjà titulaire d'un AFP). Est-ce que ce ne serait pas la solution au manque d'aide cuisine ?
- Investissement dans un **outil d'enregistrement personnalisé** pour le contrôle hygiène et sécurité
- Dès le mercredi 19.03.2025, le pain sera confectionné sur place (pain maison) les mercredis, jeudis et vendredis (pain blanc, pain noir, pain vigneron, pain toast), ceci dans le cadre du concept petit déjeuner issus des entretiens de développement → utilisation des compétences des collaborateurs. Un collaborateur viendra un week-end par mois développer un concept plaisir petit déjeuner, goûter. Ce seront les boulangeries locales qui nous livreront le pain les autres jours.

○ **Hôtellerie :**

- Point sur le **buffet du petit déjeuner** le 17.02.2025 avec retour très positif. Les résidents répondent présent et se « régalent ». Nous avons même pu diminuer le budget (on passe de CHF 9.80 à CHF 3.00), ainsi que la vaisselle de 25%. Des ajustements sont encore en cours.
- À la suite de son licenciement, Izabella Stwaska s'est mise en arrêt maladie malgré sa libération d'obligation ce qui repousse sa fin de contrat au 31.05.2025. Nous sommes en contact avec UNIA pour revenir sur notre accord de licenciement auprès du chômage. En effet, nous avons accepté d'alléger le motif du licenciement mais aux vues des événements (agression de sa supérieure, maladie de longue durée alors que nous la voyons en vacances sur les réseaux

sociaux), nous sommes en droit de nous poser la question des raisons de sa maladie. L'assurance maladie a été avisée et effectuera un contrôle.

- Fabrice Clerc a également été remercié pour le 31.05.2025 avec libération des obligations.
- Engagement de Meggie Camillo au 01.02.2025 comme plongeuse et soutien en hôtellerie à 70%

○ **Cantine :**

- Recherche de **nouveaux livreurs** (3 absences prolongées).
- Demande des livreurs de passer de CHF 30.- la tournée à CHF 40.-
→ Refus des responsables et de Caroline Krieg → en contrepartie les livreurs seront payés CHF 40. - les jours fériés et les samedis si le nombre de cantines dépassent les 20. Pour rappel, les livreurs bénéficient des mêmes avantages salariaux que les employés de Montagu (souper de Noël, cagnotte du personnel, cadeau de Noël, primes...)

4. Administration

Finances :

Audit des comptes :

Caroline Krieg présente les comptes provisoires. Richard Mamie fait remarquer, ainsi que d'autres membres du conseil qu'ils ne sont pas suffisamment aboutis pour être présentés au conseil. D'une part, le bilan n'est pas carré et d'autre part, la discussion préalable avec le délégué du conseil aux finances, Richard Mamie n'a pas eu lieu.

Caroline Krieg proposera une date de rencontre à Richard Mamie pour discuter des comptes et des écritures de bouclage, ceci avant la présentation des comptes à la révision.

Évaluation du personnel : (Rapport de Caroline Krieg)

- Toutes les **évaluations sont terminées**. → Retour positif des collaborateurs et des responsables de secteurs sur la manière avec laquelle les évaluations annuelles avec les codirectrices été effectuées. Ce furent des entretiens de



développement avec des objectifs institutionnels et personnels (en rupture avec les précédentes évaluations de la direction et responsable des soins).

- Les **primes de reconnaissance** seront versées fin juin et tiendront compte des évaluations.
- Les **salaires d'avril** seront pris sur la période du 20 mars 2025 au 14 avril 2025.

5. Infrastructures

1. Travaux et Aménagements : (Rapport de Caroline Krieg)

- Devis pour **un nouveau portail** de sécurité en attente, Le patrimoine a refusé notre proposition ; un deuxième devis est en cours.
- Les travaux pour la salle de bains des **vestiaires** débiteront le 24.03.2025.
- **Travaux de la salle de bains** du 2ème étage programmés du 28.04.2025 au 08.05.2025
- **Les WC** du rez-de-chaussée seront revues à la baisse car les WC réglables engendrent des coûts supplémentaires non justifiables et ne sont pas adaptées à notre institution
- Voir avec l'entreprise Gurtner pour commencer les travaux de la terrasse du FJ (enlever le carrelage qui est dangereux pour les hôtes)

2. Rapport de Jean-Marc Ciprietti :

- Stéphane Weber est venu le 27.02.25 changer la porte de l'administration côté aquarium, en y installant une porte anti-bruit pour permettre une meilleure confidentialité et confort acoustique pour l'ensemble des collaborateurs : bureau et aquarium.
- Nous avons choisi le revêtement antiglisse pour la salle de douche du 2ème et les travaux sont programmés pour le printemps.
- Les travaux pour les extérieurs vont commencer courant du mois de mars par Mavrick Pulfer.
- Le portail est toujours en attente de nouveaux devis à présenter au Patrimoine
- La cabane de jardin sera vernie et aménagée pour le printemps 2025
- La maison Gurtner est venue la 2ème semaine de mars pour restaurer les crochets des volets de tout le bâtiment ainsi que pour refaire la place de

pétanque et créer l'ouverture pour la nouvelle porte de toilette du sous-sol.

- Les rangements ont commencé aux vestiaires afin de pouvoir offrir aux collaborateurs un lieu de vie plus agréable et genré.
- Mise en place des exercices d'évacuation en cas d'alarme incendie ces prochaines semaines.

3. Rappel au sujet des financements :

Caroline Krieg rappelle que le financement de travaux avec le compte infrastructure est indépendant de la restructuration du personnel. Il s'agit d'un compte bien séparé ; l'argent dans ce compte permet de faire des rénovations pour le Home Montagu. Elle explique que c'est bien de le rappeler car les collaborateurs pourraient se questionner et ne pas comprendre pourquoi Montagu entreprend des travaux alors que nous devons faire des économies.

6. Avenir de Montagu

- **Discussion du 03.03.2025**
- Rapport de Caroline Krieg : une rencontre est en cours d'organisation avec la direction des services publics de Neuchâtel afin de discuter du nombre de lits que Montagu octroie aux Neuchâtelois et si nous ne pourrions pas trouver un accord pour obtenir des lits supplémentaires par Neuchâtel. Nous vous tiendrons avisés de la date de cette rencontre si vous désirez y participer.
- Nos co-directrices peuvent avancer dans les besoins de base du home. Le Conseil de Fondation donne son feu vert.
- Alexia Rufer, architecte, remettra tout prochainement une liste des besoins mobiliers de base de Montagu. Nous connaissons donc ce qui est nécessaire et obligatoire. Ce que nous souhaitons acquérir le sera en fonction des disponibilités financières de Montagu.

7. Codirection :

- **Demande de collaboration**, début janvier 2025 demandée par Françoise Seghairia (champs de compétence et voix de collaboration 1 et 2) → A ce jour toujours pas de réponse.
- **Proposition périodicité de rencontre avec le président ou/et un membre du Conseil de Fondation, tous les 15 jours le mardi matin à 7H30.**

- Pourcentage attribué à la Codirection : **(Rapport de la codirection)**
 - Entretien avec les directeurs de l'ADIRO qui soutiennent le fait que nous devrions avoir un pourcentage de 70% chacune en tant que directrice. Il confirme la charge de travail au sein d'un EMS. Même si cette charge est parfois plus lourde à certain moment, elle s'équilibre sur l'année.
 - Extrait des normes relatives à l'autorisation d'exploiter un Foyer de la Direction de la Santé publique et de la prévoyance sociale du canton de Berne.

Direction de la santé publique et de la prévoyance sociale du canton de Berne

Normes relatives à l'autorisation d'exploiter un foyer

Tableau 10 Personnes âgées tributaires de soins
Direction de l'institution

Indicateurs		Normes minimales
1	Formation professionnelle	Diplôme du degré tertiaire ou formation professionnelle initiale avec certificat fédéral de capacité (CFC). Les personnes ne possédant pas d'expérience dans le secteur des EMS doivent justifier d'une formation complémentaire en gériatrie d'au moins 160 heures.
2	Formation en gestion ou formation complémentaire sanctionnée par un diplôme	Dans l'année suivant l'engagement ⁵¹ , formation, formation complémentaire ou début de formation de 900 heures en gestion ^{52 53} , comprenant <ul style="list-style-type: none"> - direction, organisation, gestion de la qualité, - gestion du personnel, - gestion d'entreprise.
3	Expérience de direction	2 ans
4	Taux d'occupation (min.)	60% ; 40% par personne en cas de codirection.
5	Cumul des fonctions de direction de l'institution et de direction des soins	Institutions accueillant jusqu'à 20 personnes : possible Institutions accueillant plus de 20 personnes : impossible
6	Direction de plusieurs sites	La direction de l'institution peut assumer la direction de plusieurs sites ⁵⁴ au sein du même organisme responsable. Chaque site doit être doté d'une direction propre assortie d'un taux d'occupation d'au moins 60% (40% par personne en cas de codirection). La direction de site répond aux mêmes exigences qu'une direction des soins ou une direction d'institution.

- Dans le passé, nous avons une dotation administrative de 260% (100% direction, 80% admin et 80% infirmière cheffe). Aujourd'hui, vous avez fait le choix d'opter pour une codirection et nous vous en remercions mais allons de l'avant en arrêtant de regarder le passé.

La dotation que nous souhaiterions serait la suivante :



- Au total 160%
 - 100% de direction (50% chacune)
 - 40% Administration (30% + 10% = Karin)
 - 30% Responsable du département des soins (animation, FJ, soins)
 - ➔ Avec cette dotation, on gagne 100%
- Le Conseil de Fondation est conscient du travail de fond effectué par les codirectrices et les remercie encore une fois. Estimant que ce surplus de travail de direction devrait diminuer dans quelques mois et se basant sur l'avis d'autres directeurs de home et le taux trop élevé de l'ancienne direction, **le Conseil de Fondation a décidé d'augmenter de 10 % le taux de chaque codirectrice** ; une nouvelle augmentation pourrait être discutée ultérieurement en fonction des tâches régulières assumées par la direction.
 - Nomination officielle des co-directrices avec signature individuelle (inscription au Registre du Commerce). Françoise Seghairia est **codirectrice et responsable du département des soins** et Caroline Krieg est **codirectrice et responsable de l'administration**.

Départ de Mme Françoise Seghairia à 19h45.

8. Divers

Quels événements sont prévus pour les 10 ans du Foyer de jour ? Caroline Hofstetter prévoit l'organisation d'une kermesse le 14 juin 2025. Un apéritif dinatoire sera offert aux résidents du Foyer de jour.

Chaque résident a maintenant un répondant pour sa famille. Les familles seront invitées pour une verrée et des informations à Montagu tout prochainement.

Une enquête de satisfaction sera menée auprès de résidents cette année 2025 (cela n'a pas été fait depuis 2 ans).

Projet Montagu Nouveau : ne pourrait-on pas donner une rémunération séparée pour ce projet, valable également pour les co-directrices ? A la question posée, le Conseil de Fondation est favorable à ce que les codirectrices puissent également bénéficier d'une rémunération séparée par le biais du compte Infrastructure.

Laure Glatz annonce qu'elle quittera le Conseil de Fondation au 30 juin 2025. Cette dernière est vivement remerciée pour son engagement et son travail.

Fin de la séance : 20h15

Prochaine séance du Conseil de Fondation (CF) : 24 juin 2025 à 18h30



Home Montagu
Rue Montagu 8
2520 La Neuveville

Tél. 032 751 26 96
Fax 032 751 33 40

www.home-montagu.ch

montagu@home-montagu.ch

Le Président :

Bernard Mosimann

La Secrétaire du Pré-PV :

Caroline Krieg

La Secrétaire du PV :

C. Favre Alves